Décision portant délégation de signature du Président de l'université

VOLET ADMINISTRATION

Version novembre 26

Université de Tours
60 rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1
univ-tours.fr

Direction des affaires juridiques et du patrimoine
daj@univ-tours.fr

université de TOURS

Contenu

Section I. Délégation de signature au directeur général des services 4

Article 1 4

Article 2 5

Section II. Les délégations de signature communes aux directeurs et chefs de service 5

Article 3 5

Article 4 6

Section III. Les délégations de signature propres à chaque direction 7

I. La direction des ressources humaines 7

Article 5 7

Article 6 7

II. La direction des affaires juridiques et du patrimoine 8

Article 7 8

III. La direction des affaires financières 9

Article 8 9

Article 9 9

Article 10 10

Article 11 10

Article 12 11

V. La direction de la formation 11

Article 13 11

Article 14 11

Article 15 12

VI. La direction de la vie étudiante 12

Article 16 12

Article 17 12

Article 18 12

VII. La direction des relations internationales 12

Article 19 12

VIII. Université du temps libre 13

Article 20 13

IX. Service au sein de la Direction de la Transition Ecologique et de la Responsabilité Sociale 13

Article 21 13

X. Collegium Santé 13

Article 22 13

XI. Traçabilité des déchets dangereux 14
Article 23 14
XII. Direction, Logistique, Sécurité et Sureté 16
Article 24 16
XIII. Service de Prévention au travail 17
Article 25 Subdélégation 17
Section IV. Conditions d'application et d'exécution de la délégation 17
Article 26 Subdélégation 17
Article 27 Durée 17
Article 28 Modifications 17
Article 29 Exécution 17
Section V. Révisions 18
Article 30 18
Article 31 24
Article 32 25
Article 33 27
Article 34 28
Article 35 29
Article 36 33
Article 37 34
Article 38 35
Article 39 36
Article 40 37
Article 41 38
Article 42 40
Article 43 41
Article 44 42
Article 45 43
Article 46 44
Article 47 45
Article 48 46

Réf. : DAJP/n°2024-464

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2, L. 713-1, L. 713-3 et L. 713-9, R. 719-79 et R. 719-80 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du Conseil d'administration du 27 septembre 2021 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président de l'université ;

Vu la délibération n°2024-124 du Conseil d'administration du 29 novembre 2024 portant élection de M. Philippe ROINGEARD en qualité de Président de l'université de Tours ;

Vu le guide des achats et des procédures marchés en vigueur ;

DÉCIDE

Section I. Délégation de signature au directeur général des services

Article 1

Délégation de signature est donnée à Pierre GABETTE, directeur général des services, en qualité de délégataire principal et à Jérôme BARRERE, directeur général des services adjoint, directeur des affaires juridiques et du patrimoine, en qualité de délégataire suppléant, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours dans la limite de leurs attributions, toutes pièces dans les matières et conditions suivantes :

1. Administration :

- Tous les actes se rapportant à l'administration, à l'organisation et au fonctionnement des services administratifs de la direction générale des services ;
- Conformément à la délibération n°2021-78 modifiée du Conseil d'administration du 27 septembre 2021 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président de l'université, tous les contrats et conventions, ainsi que les actes relatifs aux marchés publics, à l'exception des conventions de partenariats internationaux, institutionnels, pédagogiques et scientifiques ;
- Les conventions individuelles liées aux séquences d'observation, réalisées au sein de la direction générale des services, prévues dans le cadre des enseignements des élèves du second degré ;
- Les conventions de stages d'étudiants entrants réalisées au sein de la direction générale des services ;
- Notes, lettres, attestations, certificats et courriers ayant un caractère décisionnel ou informatif ;
- Autorisation d'absence de l'ensemble des personnels de l'université, y compris à destination de l'étranger, en conformité avec la procédure mission ;
- Les décisions d'autorisation d'accès en ZRR (zones à régime restrictif).

2. Ressources humaines :

- Tous les actes et pièces relatifs à la carrière des agents BIATSS titulaires ou contractuels : recrutement, nomination, titularisation, affectation, temps partiels, formation, congés (ordinaires, CET, CLM, CLD, formation), classement, promotion, états de paiement, indemnités, primes, nouvelle bonification indiciaire, cumul, détachement, mouvement interne, mutation, mise en disponibilité, retraite ;
- La convocation de la Commission paritaire d'établissement (CPE), les tableaux récapitulatifs du classement d'avancement ainsi que le procès-verbal de la CPE ; les procès-verbaux et les notifications aux candidats des décisions prises à l'issue de la commission CDI ainsi que les décisions relatives à la

fin d'un CDD au profit d'un CDI ; l'ordre du jour et le procès-verbal de la Commission consultative paritaire ;
- Les arrêtés de nomination du jury de concours pour les agents des catégories A (seulement pour la phase d'admission), B et C ;
- Les circulaires, listes électorales et procès-verbaux relatifs aux élections professionnelles.

3. Affaires financières – marchés publics :
- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses, sans limitation de montant, dans l'ensemble des centres financiers de l'université ;
- Les certificats et attestations à caractère recognitif (confirmatif).

Article 2

Délégation de pouvoir est donnée à Pierre GABETTE, directeur général des services, pour prendre toute mesure utile au maintien de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes et locaux de l'université, y compris, en cas de nécessité, les décisions requérant l'intervention de la force publique dans les locaux de l'université.
En cas d'absence ou d'empêchement de Pierre GABETTE, ces pouvoirs sont exercés par Vincent BUON, Chargé de sûreté et fonctionnaire de sécurité et de défense adjoint.

Section II. Les délégations de signature communes aux directeurs et chefs de service

Article 3

Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs et chefs de service, nommément désignés dans le tableau à l'Article 4, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions et compétences, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

1. Actes relatifs à la gestion administrative et à la gestion du personnel :
- Les notes, attestations, lettres ou courriers ayant un caractère non décisoire ;
- Les certificats et attestations à caractère recognitif (confirmatif) ;
- Les procès-verbaux d'installation de prise en charge ou de renouvellement d'un agent ;
- Les actes relatifs à la gestion des horaires et plannings de travail ;
- Les avis pour la titularisation à l'issue de la période de stage, les avis pour les dossiers d'évaluation, de promotions et/ou d'avancement, les avis de demande de mutation et de formation ;
- Les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels placés sous la responsabilité du service ;
- Les autorisations de déplacement des agents de la direction ou du service missionnés pour un déplacement hors recherche, en conformité avec la procédure mission de l'université ;
- Les conventions individuelles liées aux séquences d'observation prévues dans le cadre des enseignements des élèves du second degré ;
- Les conventions de stages d'étudiants entrants.

2. Actes à caractère financier :
- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé, dans les centres financiers mentionnés à l'Article 4 ;
- Les certificats et attestations à caractère recognitif (confirmatif).

Article 4

Les directeurs et chefs de service dont la délégation de signature est consentie, selon les modalités prévues à l'Article 3, sont les suivants :

Direction ou service	Prénom	Nom	Centres financiers
Direction des ressources humaines	Anne	KHOURY	Z4CB, Z4CC, Z4CD, Z4CF, N
	Claire	LAURENT	
Affaires transversales – Action sociale	Houda	KEFY	Z4CC – N3Z
Direction des affaires juridiques et du patrimoine	Jérôme	BARRERE	Q2, Q4AC, Z3C, Z4CB
	Walter	SAULQUIN	Q2, Q4AC, Z4CB
Cabinet du président	Kévin	NEUVILLE	Z4CB, Z4CL
Direction de la communication	Anne-Sophie	LAURE	Z4CB, Z4CL
Direction des affaires financières	Yoann	CANOY	Z4CB
Direction de la formation – service des études et des formations	Lucie	BARBIER-FAZILLEAU	Z4CB, Z4CG,
Direction de la formation – Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle	Caroline	RENOUX	O2, Z4CB
Direction de la formation – Service de la formation continue et de l'alternance	Christelle	PRAGNON	F2A, F3Z, N3F
Direction de la recherche et de la valorisation	Isabelle	GUILLOUET	NN3R, N3X, Z4CB, (Q_ZCME)
Direction de la recherche et de la valorisation – Presses universitaires François-Rabelais	Isabelle	GUILLOUET	Cf. délégation recherche
	Mickaël	ROBERT	
Direction de la recherche et de la valorisation – Service d'ingénierie des projets transversaux (SCRIPT)	Isabelle	GUILLOUET	X2
	Marie	GUIRRIEC	
Direction des relations Internationales	Germain	ROUSSEAU	Z4CE, Z4CB
	Aurore	LEROY	Z4CE, Z4CB
Direction des relations internationales – Centre universitaire d'enseignement français pour étudiants étrangers	Hanan	EL KHADIR	K2, N3K
Direction de la vie étudiante et de campus	Stéphanie	PICAULT	V3B, V3F, Z4CB, N3V
	Sandrine	DAVEAU	V3B, V3F, Z4CB, N3V
Direction de la vie étudiante – Service de santé étudiante	Emilie	ARNAULT	V3B, V3C, N3V, Z4CB, V3D
	Gwenola	LAVEIX	V3C, V3D, N3V, Z4CB
Direction de la vie étudiante – Service des activités physiques et sportives	Pierre	VOSGIEN	Q4AC (Q_SUAP_01), V3E, N3V, Z4CB
	Jean-Christophe	RUILIER	
Direction des systèmes d'information	Marc	LE BRIS	Z4CA,Z4CB -Z3B Z4BB– Z4BC –Z4BD– Z4BE–
	Pascal	MEICHEL	

			Z4BI Z4BJ–Z4BG, Z4BH
Direction de la Transition Ecologique et de la Responsabilité Sociale	Emmanuelle	FARGUES	Z4CI - Z4CK et Z4CB
Direction, Logistique, Sécurité et Sûreté	Emily	ROSENFELD	Z4CJ, Z4CB Q4AE Q4AC (Q_MENA_01)
	Thomas	ROBERT	Z4CJ, Z4CB
	Vincent	BUON	Z4CJ, Z4CB, Q4AE
	Adrien	LEMONNIER	Z4CJ, Z4CB
Direction des bibliothèques et des archives	Anne	AZANZA	I2, N3I
	Martine	AUGOUVERNAIRE	
Collegium santé	Bénédicte	FROMENT	Z4CS, Z4CB
Antennes financières des services centraux	Yoann	CANOY	Z4CB
Production Numérique et Multimédia	Daniel	BOURRY	Z4BI (Q_ZPIX / Q_ZSID)
	Jean-Philippe	LETOURNEUR	Z4CL (Q_ZAUD) – Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Jean-Philippe	GOUBIN	Q3F, Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Stéphane	GUEGAN	Q3G, Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Fabien	LANDES	Q3B, Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Christophe	PLOUSEY	Q3E, Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Walter	SAULQUIN	Q3B, Z4CB
Service Culturel	Cécile	THOMAS	V3A, Z4CB, N3V
PEPITE	Angela	ALTES-MATHIEU	Z4CH
Direction de l'Appui au Pilotage et à la Qualité	Anne	LE SEAC'H	Z4CB
Médecine de prévention	Marie-Amélie	MENARD	Z4CN, Z4CB
Service de prévention au travail	David	SAVY	Z4CO, Z4CB

Section III. Les délégations de signature propres à chaque direction

I. La direction des ressources humaines

Article 5

Délégation générale et permanente de signature est donnée à Anne KHOURY, directrice des ressources humaines, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Claire LAURENT, adjointe de la directrice, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions et compétences, l'ensemble des pièces émanant de la direction des ressources humaines ainsi que l'ordonnancement de la paie pour le périmètre D06, D07, D08, D09 et D10.

Article 6

Délégation permanente de signature est donnée aux responsables de service, nommément désignés dans le tableau ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours, à défaut de

délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes administratifs et à caractère financier, dans les conditions prévues à l'article précédent, lorsqu'ils émanent de leur service :

Service	Prénom	Nom	Centre financier
Affaires transversales – Action sociale	Florence	LAGIERE	Z4CC, Z4CF, N3Z
BIATSS (Gestion collective et gestion individuelle)	Laurence	VENIANT *Délégataire principale*	N3ZC1
	Malika	PERROTIN *Délégataire suppléante*	
Contrat de recherche Pécresse	Laurence	VENIANT *Délégataire principale*	N3ZC1
	Malika	PERROTIN *Délégataire suppléante*	
Recrutement, formation et gestion des compétences	Ingrid	JOUBERT	Z4CDC1, Z4CDC3, Z4CDC2, Q_FORP, ZCCO/01, Z4CF
Personnels Hospitalo-Universitaires et heures complémentaires	Claire	LAURENT	N3MC1 (pour les HU)
Etudes et pilotage	Philippe	DEREUDDRE	Paie
Service Mutualisé Retraite	Karine	LECESTRE-CHARLET	

II. La direction des affaires juridiques et du patrimoine

Article 7

Délégation permanente de signature est donnée à Jérôme BARRERE, directeur des affaires juridiques et du patrimoine, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Walter SAULQUIN, responsable du service technique de l'immobilier ainsi qu'à Joachim LEBIED, Responsable du Service de la Commande Publique, pour les actes mentionnés au deuxième point, à l'effet de signer au nom du président de l'université de Tours, dans la limite de ses attributions et compétences, les actes et pièces dans les matières et conditions suivantes :

- Conformément à la délibération n°2021-78 modifiée du Conseil d'administration du 27 septembre 2021, tous les contrats et conventions, ainsi que les actes et pièces relatifs aux marchés publics et à leur exécution, à l'exception des conventions de partenariats internationaux, institutionnels, pédagogiques et scientifiques ;
- Les courriers de demande de précisions des entreprises évincées, les certificats de levée de caution et les déclarations de sous-traitance ;
- Les demandes d'autorisations d'urbanisme (demande de permis de construire, demande d'autorisations de travaux et déclarations de travaux) ainsi que les déclarations d'achèvement de travaux) ;
- Les décisions fixant ou modifiant, a posteriori et en application des conventions d'occupation temporaire signées par le Président de l'université, les jours et horaires d'occupation des locaux du Plat d'Etain ;
- Les ordres de service, les suspensions du délai de paiement, les prolongations de garantie, les états de situation, les réceptions de travaux, les décomptes généraux définitifs, les attestations de solidité à froid ;
- Les accusés-réception des recours et demandes délivrés sur le fondement des articles L. 112-2 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

III. La direction des affaires financières

Article 8

Délégation permanente de signature est donnée à Yoann CANOY, directeur des affaires financières, à l'effet de signer au nom du président de l'université de Tours, dans la limite de ses attributions et compétences, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

– Tous les actes se rapportant à l'écriture d'inventaire ainsi que les actes de régularisation technique ;
– Les décisions relatives à la réalisation des prestations internes.

Article 9

Délégation permanente de signature est donnée aux agents d'antennes financières nommément désignés dans le tableau mentionné ci-après à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions, les pièces relatives à la certification du service fait, dans les centres financiers suivants :

Services	Prénom	Nom	Centre financier
Immobilier	Julien	AURY	Q1*
	Stéphanie	GOUBIN	Q1*
Services centraux et formation continue	Véronique	AUDITEAU	K2*, N3K*, N3V*, N3Z*, O2*, V2, Y2*, Z2*F* N3F*, Q1*
	Vincent	ROBERT	K2*, N3K*, N3V*, N3Z*, O2*, V2, Y2*, Z2* F* N3F*
	Adelaïde	CHEVESSIER	F2*, N3F*
Service de la Recherche	Marie	PERAULT	R2*, X2*, N3R, Z4CG
	Sylvain	RIVIERE	N3R*, R2*, X2*
Services de la Recherche CITERES CETU MSH	Karine	LATOUCHE	R4DD, R4DH, R4VB, R4VC, R4VD, R4XG, X4DD, X4XG

Services de la Recherche Médecine	Isabelle	THURMEL	N3R*, R3M*, R4WD, R4XC, R4XD, R4XH, R4XI, R4YA, R4ZE, X3P*, X3S*, X4ZG
Service de la Recherche des Sciences et Pharmacie	Isabelle	BRONCHART	N3R*, R3P*, R3S*, V2*, R4WA, R4YA, R4ZG, R4ZM
Service Bibliothèques et Archives	Caroline	SEBILLET	I2*, N3I*

IV. La direction de la recherche et de la valorisation

Article 10

Délégation permanente de signature est donnée à Isabelle GUILLOUET, Directrice de la recherche et de la valorisation, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de leurs attributions et compétences, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

- Les autorisations relatives au doctorat et à l'habilitation à diriger les recherches ;
- Les autorisations de réinscription en doctorat à partir de la 4e année ;
- Les copies de diplômes de doctorat et d'habilitation à diriger les recherches ;
- Les courriers et attestations non décisoires.

Article 11

Délégation permanente de signature est donnée aux responsables de service ou de pôle de la Direction de la Recherche et de la Valorisation, dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de leurs attributions et compétences, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

- Les autorisations de déplacement des agents du service missionnés pour un déplacement, en conformité avec la procédure mission de l'université ;
- Les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS hiérarchiquement rattachés au service ;
- Les actes relatifs à la gestion du personnel notamment les rapports d'aptitude et les entretiens professionnels ;
- Les notes, lettres ou courriers ayant un caractère non décisoire.

Service ou pôle	Prénom	Nom
SPIV	Eric	BRICOUT
SPIV – Pôle des assistantes	Laurie	AZILE
AFRV	Marie	PERAULT
AFRV Médecine	Isabelle	THURMEL

AFRV Grandmont	Isabelle	BRONCHART
AFRV CITERES – CETU - MSH	Karine	LATOUCHE
Ecoles doctorales	Véronica	RUHAUT-SERRANO
AFRV – Cellule Bilans Recherche	Caroline	GUILBAULT
PUFR	Mickaël	ROBERT
SCRIPT	Marie	GUIRRIEC
AFRV centrale	Sylvain	RIVIERE

Article 12

Délégation permanente de signature est donnée à Marie GUIRRIEC, Marie PERAULT, Sylvain RIVIERE et Isabelle GUILLOUET, à l'effet d'apposer la signature électronique sur les plateformes des projets européens relevant du SCRIPT, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de leurs attributions et compétences.

V. La direction de la formation

Article 13

Délégation permanente de signature est donnée à Lucie BARBIER-FAZILLEAU, directrice de la formation, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de ses attributions et compétences, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

- Les décisions d'annulation des inscriptions administratives et de remboursement des droits d'inscription ainsi que les notifications des décisions d'exonération ou de refus d'exonération prises après avis de la commission d'exonération des droits d'inscription ;
- Les conventions de stage des étudiants inscrits en master MEEF second degré, dans le cadre des unités d'enseignement CERCIP ;
- Les attestations non décisoires relevant de la compétence de la direction de la formation et attestations de réussite au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

Article 14

Délégation permanente de signature est donnée à Christelle PRAGNON, directrice du service de formation continue et de l'alternance, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de ses attributions et compétences, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

- Les devis de formation professionnelle, sur la base des décisions du Conseil d'Administration ;
- Les dossiers de demande de financement destinés aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) ou aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés au titre du Congé Individuel de Formation (OPACIF), sur la base des décisions du Conseil d'Administration ;
- Les conventions et contrats de formation professionnelle continue, ainsi que leurs éventuels avenants en application des Conditions Générales de Vente, et de la Commission d'Exonération des frais de formation continue ;
- Le bilan pédagogique et financier (BPF) de l'établissement, exigé par le Service régional de contrôle de la formation professionnelle de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), via le portail www.mesdemarches.emploi.gouv.fr;
- Les enquêtes annuelles du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche portant sur la formation professionnelle continue, via le portail https://dep.adc.education.fr/fcu/index.php;
- Les courriers et attestations non décisoires.

Article 15

Délégation permanente de signature est donnée à Angéla ALTES-MATHIEU, coordinatrice régionale du pôle PEPITE Centre-Val de Loire, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de ses attributions et compétences :

- les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC), la certification du service fait, l'émission des titres de recettes ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé, dans le centre financier Z4CH ;
- Les certificats et attestations à caractère recognitif (confirmatif).

VI. La direction de la vie étudiante

Article 16

Délégation permanente de signature est donnée à Stéphanie PICAULT, directrice de la vie étudiante et de campus, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Sandrine DAVEAU à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de ses attributions et compétences, les pièces dans les matières suivantes :

- Les conventions tripartites dans le cadre de l'engagement étudiant, à l'exclusion des conventions cadres ;
- Les contrats d'occupation temporaire de la Maison de l'étudiant.

Article 17

Délégation permanente de signature est donnée à Pierre VOSGIEN, directeur du service universitaire des activités physiques et sportives, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de ses attributions et compétences, les pièces dans les matières suivantes :

- Les pouvoirs de police pour assurer la sécurité dans l'enceinte du SUAPS ;
- Les conventions d'occupation temporaire du domaine public portant sur les locaux, à titre gracieux et onéreux, dans le respect des dispositions du code général de la propriété des personnes publiques et des tarifs votés par le conseil d'administration, à l'exclusion des conventions d'occupation temporaire du domaine public portant sur les extérieurs.

Article 18

Délégation permanente de signature est donnée à Emilie ARNAULT, Directrice du Service de santé étudiante, ou en cas d'absence ou d'empêchement à la Responsable administrative du Service, Gwenola LAVEIX, dans les matières suivantes :

- Les conventions de stage avec les organismes de formation, intra université (internes en santé pub, étudiantes orthophonie, stagiaires IUT...) ou extra université (IFSI, Ecole des hautes études en santé publique de rennes...) ;
- Les conventions de partenariat avec les médecins généralistes dans le cadre du ReSUS Tours ;
- Les décisions d'attribution des aides sociales dédiées aux publics hors champ du Crous dans la limite de 1 500 €, sur les centres financiers mentionnés pour le Service de santé étudiante à l'Article 4 ;
- Les décisions d'attribution des aides numériques dans la limite de 1 500 €, sur les centres financiers mentionnés pour le Service de santé étudiante à l'Article 4.

VII. La direction des relations internationales

Article 19

Délégation permanente de signature est donnée à Germain ROUSSEAU, directeur des relations internationales, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours et dans la limite de ses attributions et compétences, les pièces dans les matières et conditions suivantes :

- Les décisions relatives au paiement, au remboursement des bourses et les listes de dépenses ;

- Les contrats financiers, les rapports intermédiaires, les rapports finaux ainsi que, sur préparation de Quentin LAYEC, les accords bilatéraux dans le cadre du programme Erasmus ainsi que les bilans Mobi-Centre et d'aides à la mobilité internationale ;
- Les contrats de mobilité et les contrats pédagogiques ;
- Les dossiers d'admission préalable (DAP), les lettres d'acceptation des étudiants au CUEFEE et des étudiants d'échanges Europe et hors Europe, les lettres d'envoi des relevés de notes des étudiants hors Europe et les lettres d'invitation du personnel Erasmus entrant ;
- Les conventions d'accueil d'un chercheur ou enseignant étranger établies sur la base du Cerfa n°19079*01.

VIII. Université du temps libre

Article 20

Délégation permanente de signature est donnée à Martine PELLETIER, directrice de l'Université du temps libre, à l'effet de signer, au nom du président de l'Université de Tours et dans les limites de ses attributions et compétences, les actes dans les matières suivantes :

- Les dossiers d'indemnitaire ;
- Les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC) et la certification du service fait ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé, dans le centre financier Y2.

IX. Service au sein de la Direction de la Transition Ecologique et de la Responsabilité Sociale

Article 21

Délégation permanente de signature est confiée à Emmanuelle FARGUES, directrice de la Transition Ecologique et de la Responsabilité Sociale, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Audrey BODIN, à l'effet de signer :

- les actes relatifs à l'engagement juridique (devis, bons de commande et ordres de mission SIFAC) et la certification du service fait ainsi que l'ordonnancement des dépenses d'un montant maximum de 25 000 euros HT pour les dépenses hors acte d'engagement signé et quel qu'en soit le montant pour les dépenses sur acte d'engagement signé, dans le centre financier Z4CI ;
- les actes à caractère financier :
 - Les actes relatifs à la gestion administrative et à la gestion du personnel, à savoir : les notes, attestations, lettres ou courriers ayant un caractère non décisoire, les certificats et attestations à caractère recognitif (confirmatif), les procès-verbaux d'installation de prise en charge ou de renouvellement d'un agent, les actes relatifs à la gestion des horaires et plannings de travail, les avis pour la titularisation à l'issue de la période de stage, les avis pour les dossiers d'évaluation, de promotions et/ou d'avancement, les avis de demande de mutation et de formation, les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels placés sous la responsabilité du service, les autorisations de déplacement des agents de du service missionnés pour un déplacement hors recherche, en conformité avec la procédure mission de l'université ;
 - Les certificats et attestations à caractère recognitif (confirmatif).

X. Collegium Santé

Article 22

Délégation permanente de signature est confiée à Bénédicte FROMENT, responsable administrative du Collegium Santé, à l'effet de signer les documents relatifs au transfert des dossiers universitaires permettant l'inscription à l'université de Tours.

XI. Traçabilité des déchets dangereux

Article 23

Délégation permanente de signature est donnée aux agents « contacts déchets chimiques » dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours et dans la limite de leurs attributions et compétences, les bordereaux de suivi de déchets.

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
ANTUNES RISCADO	Duarte	Grandmont S&T	SetT Service Intérieur
BAH	Micka	CERTEM +	CERTEM +
BARBARIN COSTES	Fabien	Grandmont S&T	Biochimie
BEDIN	Didier	Grandmont Pharma	Pharma UFR
BERGERET	Thomas	Grandmont	ATI Grandmont
BERTON	Nicolas	Grandmont S&T	PCM2E
BESNARD	Angélique	Grandmont	Pôle AT
BOISSE	Pascale	Grandmont Pharma	Pharma Dpt microbiologie
BONNET	Marie	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
BOUAZA	Katia		
CABRERA	Maria	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - PSTAnimalerie bat M
CERQUEIRA	Angelo	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
CHARTIER	Tatiana	Blois	IUT
CHICHERI	Gabrielle	CERRP	Med U1253 - E3 - CERRP
CROIX	Cécile	Tonnelé	GICC VIALLE 7eme étage
DAMAS	Christine	Grandmont S&T	PCM2E
DORVAUX	Frédéric	Blois	IUT
DUCHOSAL	Arnaud	Fondettes	CEROC
DUCROCQ	Elfi	Tonnelé	Med Dutrochet - 1er étage - GICC E2 - LNOX
ESCOFFRE	Jean Michel	Tonnelé	Med Planiol - 2eme étage - U930 E5

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
FONTAINE	Cristina	Pont volant	IUT
FOUAN	Damien	Tonnelé	U1253 E3 BOUAKAZ
GATINOIS	Alexandra	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
GOUBIN	Jean-Philippe	Tanneurs	Antenne technique de l'immobilier des Tanneurs
GUEREZ	Yann	Chinon	CETU ELMIS
GULHAN	Zuhal	Tonnelé	Med Planiol - 4eme étage - U930 E3
HAUDOIN	Sébastien	Grandmont	ATI Grandmont
HERAUD	Audrey	Tonnelé	Med Vialle - 2 et 3eme étages - Cell Dendrit
HORNEBECK	Lionel	Plat d'Etain	DTI
JACQUES	Caroline	Plat etain	PePSS
JOURNET	Yann	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
JUGE	Philippe	Chinon	CETU ELMIS
LEMONNIER	Adrien	Plat d'Étain	DPL3S
LE PENNEC	Déborah	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat M
LETAST	Stéphanie	Tonnelé	GICC VIALLE 7eme étage
LOO	Sylvain	Tonnelé	Centre Régional de Simulation
MAMMANA	Carole	Grandmont S&T	S&T gestion des sites
MARAIS	Emeline	Grandmont Pharma	Pharma BBV
MAROUILLAT	Sylviane	Tonnelé	U1253 E2
MAUCOURT - PELLERIN	Micheline	IUT Tours Nord	Luthier
MOINSE	Marina	Grandmont S&T	PCM2E et Département Chimie
MONTES	Carole	Grandmont	Pôle AT
MONTHARU	Jérôme	Tonnelé	Med Animalerie
NEAU	Catherine	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat 47C
PARENT	Christelle	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat 47C
PENA	Laurane	Grandmont	U1253 - E1 - NeuroSciences
PENAUD	Emmanuel	Dassault	CEROC

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
PEPIN	Julie	Martyrs	CERMEL
PICARD	Anne-Laure	Tonnellé	Antenne technique de l'immobilier Tonnellé
POTIER	Thierry	Grandmont S&T	GREMAN
PREVITALI	Valérie	Lesseps	MSH
RAOUL	William	Tonnelé	N2C Dutrochet
RAYNAL	Pierre-Ivan	Tonnelé	Microscopies Electroniques
RICHARD	Nina	Chinon	CETU ELMIS
ROCH	Emmanuelle	Tonnelé	Med Dutrochet - 3eme étage - U966 - Viro
RONG	Vanessa	Tonnelé	Med Planiol - 5eme étage - ISP - UMR1282 E5
SAULQUIN	Walter	Plat d'Etain	DAJP
SAVY	David	Plat d'Etain	DPL3S
SELLAM	Nourine	Portalis	ATI
TOUZEAU	Colas	Tonnellé	Anatomie
VAN DEN BOOM	Elodie	Plat d'Etain	DTI
VAUZELLE	Sylvie	Plat d'Etain	DPL3S
VENIN	Mathieu	Martyrs	CERMEL
VERCOUILLIE	Johnny	Tonnelé - CERRP	Med U1253 - E3 - CERRP - Enseignant
VINCENTI	Claire	Tonnelé	Médecine Faculté
VIOLLEAU	David	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
WYDRZYNSKI	Laurent	Grandmont	IUT GEII

XII. Direction, Logistique, Sécurité et Sureté

Article 24

Délégation permanente de signature est confiée à Emily ROSENFELD, Directrice de la Direction, Logistique, Sécurité et Sûreté et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Vincent BUON, Responsable sûreté, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université de Tours, et dans la limite de ses attributions et compétences :

- Les contrats de location de matériels ;
- Les cartes grises des véhicules.

XIII. Service de Prévention au travail

Article 25 Subdélégation

Délégation permanente de signature est confiée à David SAVY, Responsable du service de Prévention au Travail, et en cas d'empêchement Mme Caroline JACQUES, conseillère adjointe, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université de Tours, et dans la limite de ses attributions et compétences :

- Les plans de prévention ;
- Les permis de feu ;
- Les habilitations électriques ;
- Les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité ;
- Les Dossiers OGM
- Les déclarations de profession relatives à l'achat d'alcool aux fins d'enseignement et de recherche ;
- Les documents relatifs aux autorisations de détenir et manipuler les radio-éléments et les documents s'y rattachant
- Les déclarations relatives à la certification CERTIBIOCIDE.

Section IV. Conditions d'application et d'exécution de la délégation

Article 26 Subdélégation

Toute subdélégation de signature est interdite.

Article 27 Durée

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa transmission au Recteur d'académie. Elle est publiée au Recueil des actes administratifs de l'université de Tours.
La présente décision prend fin au plus tard soit à la fin du mandat du délégant, soit à la fin du mandat ou à la cessation des fonctions des délégataires. Dans le cas où le délégant cesse ses fonctions, pour quelque cause que ce soit, et jusqu'à la désignation de son successeur, les titulaires d'une délégation donnée par le Président de l'université restent compétents pour agir dans le cadre de cette délégation.

Article 28 Modifications

Les modifications seront insérées dans la présente décision et répertoriées en annexe de ladite décision.

Article 29 Exécution

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 2 décembre 2024

Philippe ROINGEARD

Président de l'université

Section V. Révisions

Article 30

À compter du 13 décembre 2024 :

– Un nouvel Article 9 est créé, délégation de signature étant donnée aux responsables d'antennes financières des services centraux et des services de la Direction de la recherche et de la valorisation. Les articles suivants sont renumérotés en conséquence.
– Le tableau produit à l'Article 22 ci-après reproduit (Tableau 1) est modifié et remplacé par le tableau suivant (Tableau 2) pour les actes et dans les conditions définies à ce même article.

➢ Tableau 1 (initial)

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
ANTUNES RISCADO	Duarte	Grandmont S&T	SetT Service Intérieur
BARBARIN COSTES	Fabien	Grandmont S&T	Biochimie
BEDIN	Didier	Grandmont Pharma	Pharma UFR
BERGERET	Thomas	Grandmont	ATI Grandmont
BESNARD	Angélique	Grandmont	Pôle AT
BOISSE	Pascale	Grandmont Pharma	Pharma Dpt microbiologie
BONNET	Marie	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
BOURDIN	Léticia	BioCube	IMT
CABRERA	Maria	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - PSTAnimalerie bat M
CERQUEIRA	Angelo	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
CHARTIER	Tatiana	Blois	IUT
CHICHERI	Gabrielle	CERRP	Med U1253 - E3 - CERRP
CHOUTEAU	David	CERTEM+	CERTEM+
COUPEZ	Arthur	Tonnelé	UFR Médecine - Bio3
CROIX	Cécile	Tonnelé	GICC VIALLE 7eme étage
SAVY	David	Plat d'Étain	PePSS
DORVAUX	Frédéric	Blois	IUT
DUCHOSAL	Arnaud	Fondettes	CEROC
DUCROCQ	Elfi	Tonnelé	Med Dutrochet - 1er étage - GICC E2 - LNOX
ESCOFFRE	Jean Michel	Tonnelé	Med Planiol - 2eme étage - U930 E5

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
FONTAINE	Cristina	Pont volant	IUT
FOUAN	Damien	Tonnelé	U1253 E3 BOUAKAZ
FOUQUENET	Delphine	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat 47C
GATINOIS	Alexandra	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
GUEREZ	Yann	Chinon	CETU ELMIS
GULHAN	Zuhal	Tonnelé	Med Planiol - 4eme étage - U930 E3
HAUDOIN	Sébastien	Grandmont	ATI Grandmont
HERAUD	Audrey	Tonnelé	Med Vialle - 2 et 3eme étages - Cell Dendrit
HORNEBECK	Lionel	Plat d'Etain	DTI
JACQUES	Caroline	Plat etain	PePSS
JOURNET	Yann	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
JUGE	Philippe	Chinon	CETU ELMIS
LE PENNEC	Déborah	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat M
LETAST	Stéphanie	Tonnelé	GICC VIALLE 7eme étage
LOO	Sylvain	Tonnelé	Centre Régional de Simulation
MAMMANA	Carole	Grandmont S&T	S&T gestion des sites
MARAIS	Emeline	Grandmont Pharma	Pharma BBV
MAROUILLAT	Sylviane	Tonnelé	U1253 E2
MAUCOURT - PELLERIN	Micheline		
MOINSE	Marina	Grandmont S&T	PCM2E et Département Chimie
MONTES	Carole	Grandmont	Pôle AT
MONTHARU	Jérôme	Tonnelé	Med Animalerie
MORIN	Jérémy	Plat etain	PePSS
NEAU	Catherine	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat 47C
PARENT	Christelle	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat 47C
PENA	Laurane	Grandmont	U1253 - E1 - NeuroSciences
PENAUD	Emmanuel	Dassault	CEROC

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
PEPIN	Julie	Martyrs	CERMEL
PINAULT	Michelle	Tonnelé	Med Dutrochet - 2eme étage - U1069
POTIER	Thierry	Grandmont S&T	GREMAN
RAOUL	William	Tonnelé	N2C Dutrochet
RICHARD	Nina	Chinon	CETU ELMIS
ROCH	Emmanuelle	Tonnelé	Med Dutrochet - 3eme étage - U966 - Viro
RONG	Vanessa	Tonnelé	Med Planiol - 5eme étage - ISP - UMR1282 E5
SAULQUIN	Walter	Plat d'Etain	DAJP
SELLAM	Nourine	Portalis	ATI
TOMASZEK	Patrick	UT	Société ASCISTE
VAN DEN BOOM	Elodie	Plat d'Etain	DTI
VAUZELLE	Sylvie	Plat etain	PePSS
VENIN	Mathieu	Martyrs	CERMEL
VERCOUILLIE	Johnny	Tonnelé - CERRP	Med U1253 - E3 - CERRP - Enseignant
VINCENTI	Claire	Tonnelé	Medecine Faculté
VIOLLEAU	David	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
WYDRZYNSKI	Laurent	Grandmont	IUT GEII

- Tableau 2 (modifié)

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
ANTUNES RISCADO	Duarte	Grandmont S&T	SetT Service Intérieur
BAH	Micka	CERTEM +	CERTEM +
BARBARIN COSTES	Fabien	Grandmont S&T	Biochimie
BEDIN	Didier	Grandmont Pharma	Pharma UFR
BERGERET	Thomas	Grandmont	ATI Grandmont
BERTON	Nicolas	Grandmont S&T	PCM2E
BESNARD	Angélique	Grandmont	Pôle AT

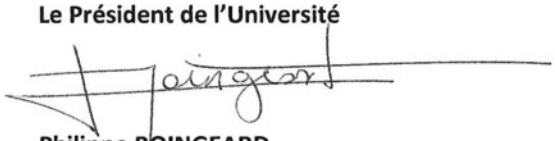
NOM	PRENOM	SITE	UNITE
BOISSE	Pascale	Grandmont Pharma	Pharma Dpt microbiologie
BONNET	Marie	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
BOUAZA	Katia		
CABRERA	Maria	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - PSTAnimalerie bat M
CERQUEIRA	Angelo	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
CHARTIER	Tatiana	Blois	IUT
CHICHERI	Gabrielle	CERRP	Med U1253 - E3 - CERRP
CROIX	Cécile	Tonnelé	GICC VIALLE 7eme étage
DAMAS	Christine	Grandmont S&T	PCM2E
DORVAUX	Frédéric	Blois	IUT
DUCHOSAL	Arnaud	Fondettes	CEROC
DUCROCQ	Elfi	Tonnelé	Med Dutrochet - 1er étage - GICC E2 - LNOX
ESCOFFRE	Jean Michel	Tonnelé	Med Planiol - 2eme étage - U930 E5
FONTAINE	Cristina	Pont volant	IUT
FOUAN	Damien	Tonnelé	U1253 E3 BOUAKAZ
GATINOIS	Alexandra	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
GOUBIN	Jean-Philippe	Tanneurs	Antenne technique de l'immobilier des Tanneurs
GUEREZ	Yann	Chinon	CETU ELMIS
GULHAN	Zuhal	Tonnelé	Med Planiol - 4eme étage - U930 E3
HAUDOIN	Sébastien	Grandmont	ATI Grandmont
HERAUD	Audrey	Tonnelé	Med Vialle - 2 et 3eme étages - Cell Dendrit
HORNEBECK	Lionel	Plat d'Etain	DTI
JACQUES	Caroline	Plat etain	PePSS
JOURNET	Yann	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
JUGE	Philippe	Chinon	CETU ELMIS

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
LEMONNIER	Adrien	Plat d'Étain	DPL3S
LE PENNEC	Déborah	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat M
LETAST	Stéphanie	Tonnelé	GICC VIALLE 7eme étage
LOO	Sylvain	Tonnelé	Centre Régional de Simulation
MAMMANA	Carole	Grandmont S&T	S&T gestion des sites
MARAIS	Emeline	Grandmont Pharma	Pharma BBV
MAROUILLAT	Sylviane	Tonnelé	U1253 E2
MAUCOURT - PELLERIN	Micheline	IUT Tours Nord	Luthier
MOINSE	Marina	Grandmont S&T	PCM2E et Département Chimie
MONTES	Carole	Grandmont	Pôle AT
MONTHARU	Jérôme	Tonnelé	Med Animalerie
NEAU	Catherine	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat 47C
PARENT	Christelle	Tonnelé	Med U1100 - CEPR - bat 47C
PENA	Laurane	Grandmont	U1253 - E1 - NeuroSciences
PENAUD	Emmanuel	Dassault	CEROC
PEPIN	Julie	Martyrs	CERMEL
PICARD	Anne-Laure	Tonnellé	Antenne technique de l'immobilier Tonnellé
POTIER	Thierry	Grandmont S&T	GREMAN
PREVITALI	Valérie	Lesseps	MSH
RAOUL	William	Tonnelé	N2C Dutrochet
RAYNAL	Pierre-Ivan	Tonnelé	Microscopies Electroniques
RICHARD	Nina	Chinon	CETU ELMIS
ROCH	Emmanuelle	Tonnelé	Med Dutrochet - 3eme étage - U966 - Viro
RONG	Vanessa	Tonnelé	Med Planiol - 5eme étage - ISP - UMR1282 E5
SAULQUIN	Walter	Plat d'Etain	DAJP
SELLAM	Nourine	Portalis	ATI
TOUZEAU	Colas	Tonnellé	Anatomie

NOM	PRENOM	SITE	UNITE
VAN DEN BOOM	Elodie	Plat d'Etain	DTI
VAUZELLE	Sylvie	Plat d'Etain	DPL3S
VENIN	Mathieu	Martyrs	CERMEL
VERCOUILLIE	Johnny	Tonnelé - CERRP	Med U1253 - E3 - CERRP - Enseignant
VINCENTI	Claire	Tonnelé	Médecine Faculté
VIOLLEAU	David	Luthier	IUT Dpt Génie Bio
WYDRZYNSKI	Laurent	Grandmont	IUT GEII

Fait à Tours, le 12 décembre 2024

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 12/12/2024 Transmise au Recteur le : 12/12/2024

Article 31

À compter de la signature de la présente décision, le tableau produit à l'article 4 est modifié comme suit :

- délégation permanente de signature est confiée à M. Kévin NEUVILLE, en qualité de Directeur de Cabinet, en lieu et place de Mme Sylvie CROCHET ;
- délégation permanente de signature est confiée à Mme Martine AUGOUVERNAIRE, en qualité de directrice adjointe de la Direction des Bibliothèques et des Archives, en lieu et place de Mme Christèle HERVE

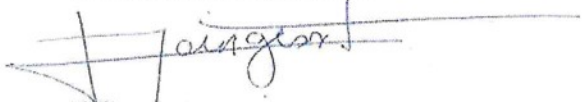
pour les actes et dans les conditions mentionnés à l'article 3.

A compter de la même date, M. Thomas BERGERET est retiré du tableau mentionné à l'article 4 suite à son départ de l'Université de Tours.

A compter de la même date, le tableau produit à l'article 11 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Caroline GUILBAULT, en qualité de responsable de responsable de la Cellule Bilans Recherche en lieu et place de M. Arnaud DESNEUX, et ce pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Fait à Tours, le 03 février 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 03/02/2025 Transmise au Recteur le : 03/02/2025

Article 32

À compter du 28 février 2025, le tableau produit à l'article 9 est abrogé et remplacé par le tableau suivant, à effet de donner délégation de signature aux personnes désignées pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Services	Prénom	Nom	Centre financier
Services centraux	Julien	AURY	Q1*
	Stéphanie	GOUBIN	Q1*
	Véronique	AUDITEAU	K2*, N3K*, N3V*, N3Z*, O2*, V2, X2*, Y2*, Z2*
	Vincent	ROBERT	K2*, N3K*, N3V*, N3Z*, O2*, V2, X2*, Y2*, Z2*
Service de la Recherche	Marie	PERAULT	R2*, V2*, X2*, N3R, Z4CG
	Karine	LATOUCHE	N3R*, R2*, V2*, R4DD, R4DH, R4VB, R4VC, R4VD, R4XG
Services de la Recherche Médecine	Isabelle	THURMEL	N3R*, R3M*, V2*, R4WD, R4XC, R4XD, R4XH, R4XI, R4YA, R4ZE, R4ZM
Service de la Recherche des Sciences et Pharmacie	Isabelle	BRONCHART	N3R*, R3P*, R3S*, V2*, R4WA, R4YA, R4ZG, R4ZM
Service FOCAL	Adelaïde	CHEVESSIER	F2*, N3F*
	Elena	WACHEUX	
Service Bibliothèques et Archives	Caroline	SEBILLET	I2*, N3I*

A compter du même jour, le tableau produit à l'article 4 est modifié comme suit :

- Délégation permanente de signature est confiée à M. Jérôme BARRERE et M. Walter SAULQUIN pour les dépenses effectuées sur le centre financier Q4AC, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- Délégation permanente de signature est confiée à Mme Emily ROSENFELD pour les dépenses effectuées sur le centre financier Z4CJ, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- Délégation permanente de signature est confiée à M. Vincent BUON pour les dépenses effectuées sur le centre financier Z4CJ et Q4AE, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- Délégation permanente de signature est confiée à M. Adrien LEMONNIER pour les dépenses effectuées sur le centre financier Z4CJ, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- La délégation de signature confiée à Mme Béatrice BOILLOT pour les dépenses effectuées sur le centre financier Q4AC est abrogée ;
- La délégation de signature confiée à Mme Stéphanie PICAULT pour les dépenses effectuées sur le centre financier Q4AC est abrogée ;
- La délégation de signature confiée à M. Pierre VOSGIEN et M. Jean-Christophe RUILIER pour les dépenses effectuées sur le centre financier Q4AC (Q_MENA_01) est abrogée.

Fait à Tours, le 28 février 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 28/02/2025 Transmise au Recteur le : 28/02/2025

Article 33

À compter de la signature de la présente décision, le tableau produit à l'article 6 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à M. Philippe DEREUDDRE, en lieu et place de Mme Marie BRICHET, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article pour ce qui concerne les services BIATSS (gestion collective et gestion individuelle) et Contrat de Recherche Pécresse.

Fait à Tours, le 07 mars 2025

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 07/03/2025 Transmise au Recteur le : 07/03/2025

Article 34

À compter du 25 mars 2025 :

- Le tableau produit à l'article 4 est modifié, délégation permanente de signature est donnée à Marie-Amélie MESNARD pour le centre financier Z4CJ ;
- Le tableau produit à l'article 23 est modifié, délégation permanente de signature est donnée à David SAVY pour les bordereaux de suivi de déchets ;
- L'article 24 est modifié, délégation permanente de signature est donnée à David SAVY pour les déclarations de profession relatives à l'achat d'alcool aux fins d'enseignement et de recherche et pour les déclarations relatives à la certification CERTIBIOCIDE ;
- L'article 25 est créé, délégation permanente de signature est donnée à Adrien LEMONNIER pour les déclarations de profession relatives à l'achat d'alcool aux fins d'enseignement et de recherche et pour les déclarations relatives à la certification CERTIBIOCIDE ;
- Les articles suivants sont renumérotés en conséquence.

Fait à Tours, le 25 mars 2025

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 25/03/2025 Transmise au Recteur le : 25/03/2025

Article 35

À compter du 15 mai 2025 :

- Le tableau produit à l'article 4 est abrogé et remplacé par le tableau suivant :

Direction ou service	Prénom	Nom	Centres financiers
Direction des ressources humaines	Anne	KHOURY	Z4CB, Z4CC, Z4CD, Z4CF, N
	Claire	LAURENT	
Affaires transversales – Action sociale	Houda	KEFY	Z4CC – N3Z
Direction des affaires juridiques et du patrimoine	Jérôme	BARRERE	Q2, Q4AC, Z3C, Z4CB
	Walter	SAULQUIN	Q2, Q4AC, Z4CB
Cabinet du président	Kévin	NEUVILLE	Z4CB, Z4CL
Direction de la communication	Anne-Sophie	LAURE	Z4CB, Z4CL
Direction des affaires financières	Yoann	CANOY	Z4CB
Direction de la formation – service des études et des formations	Emmanuelle	FARGUES	Z4AD, Z4CB, Z4CG, X_ZPRM_01 et X_PRO3_01
Direction de la formation – Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle	Caroline	RENOUX	O2, Z4CB
Direction de la formation – Service de la formation continue et de l'alternance	Christelle	PRAGNON	F2A, F3Z, N3F
Direction de la recherche et de la valorisation	Isabelle	GUILLOUET	NN3R, N3X, Z4CB, (Q_ZCME)
Direction de la recherche et de la valorisation – Presses universitaires François-Rabelais	Isabelle	GUILLOUET	Cf. délégation recherche
	Mickaël	ROBERT	
Direction de la recherche et de la valorisation – Service d'ingénierie des projets transversaux (SCRIPT)	Isabelle	GUILLOUET	X2
	Marie	GUIRRIEC	
Direction des relations Internationales	Germain	ROUSSEAU	Z4CE, Z4CB
	Aurore	LEROY	Z4CE
Direction des relations internationales – Centre universitaire d'enseignement français pour étudiants étrangers	Christian	GAUJAC	K2, N3K
Direction de la vie étudiante et de campus	Stéphanie	PICAULT	V3B, V3F, Z4CB, N3V
Direction de la vie étudiante – Service de santé universitaire	Emilie	ARNAULT	V3B, V3C, N3V, Z4CB, V3D
	Anne	CHEIGNON	V3C, V3D, N3V, Z4CB
Direction de la vie étudiante – Service des activités physiques et sportives	Pierre	VOSGIEN	Q4AC (Q_SUAP_01), V3E, N3V, Z4CB
	Jean-Christophe	RUILIER	
Direction des systèmes d'information	Marc	LE BRIS	Z4CA,Z4CB -Z3B Z4BB– Z4BC –Z4BD– Z4BE– Z4BI Z4BJ–Z4BG, Z4BH
	Pascal	MEICHEL	

Direction de l'Organisation, du Pilotage et de la Transition Ecologique	Lucie	FAZILLEAU	Z4CB, Z4CI

Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité et Sûreté	David	SAVY	Z4CJ, Z4CB, Z4CN, Q4AE, Q4AC (Q_MENA_01), N3Z
	Emily	ROSENFELD	Z4CJ
	Vincent	BUON	Z4CJ, Q4AE
	Adrien	LEMONNIER	Z4CJ
Direction des bibliothèques et des archives	Anne	AZANZA	I2, N3I
	Martine	AUGOUVERNAIRE	
Collegium santé	Bénédicte	FROMENT	Z4CS, Z4CB
Antennes financières des services centraux	Yoann	CANOY	Z4CB
Production Numérique et Multimédia	Daniel	BOURRY	Z4BI (Q_ZPIX / Q_ZSID)
	Jean-Philippe	LETOURNEUR	Z4BI (Q_ZAUD)
DAJP – service technique de l'immobilier	Jean-Philippe	GOUBIN	Q3F, Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Stéphane	GUEGAN	Q3G, Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Christophe	PLOUSEY	Q3E, Z4CB
DAJP – service technique de l'immobilier	Walter	SAULQUIN	Q3B, Z4CB
Service Culturel	Béatrice	BOILLOT	V3A, Z4CB, N3V
Mission égalité	Christine	INCHAUSPE	Z4CK
PEPITE	Angela	ALTES-MATHIEU	Z4CH

- Le tableau produit à l'article 6 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Florence Lagière pour le centre financier N3Z, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;

- Le tableau produit à l'article 9 est abrogé et remplacé par le tableau suivant :

Services	Prénom	Nom	Centre financier
	Julien	AURY	Q1*
	Stéphanie	GOUBIN	Q1*

Services centraux	Véronique	AUDITEAU	K2*, N3K*, N3V*, N3Z*, O2*, V2, Y2*, Z2*
	Vincent	ROBERT	K2*, N3K*, N3V*, N3Z*, O2*, V2, Y2*, Z2*
Service de la Recherche	Marie	PERAULT	R2*, V2*, N3R, Z4CG
	Vanessa	YSABELLE	N3R*, R2*, V2*
Services de la Recherche CITERES CETU MSH	Karine	LATOUCHE	R4DD, R4DH, R4VB, R4VC, R4VD, R4XG, X4DD, X4XG
Services de la Recherche Médecine	Isabelle	THURMEL	N3R*, R3M*, R4WD, R4XC, R4XD, R4XH, R4XI, R4YA, R4ZE, X3P*, X3S*, X4ZG
Service de la Recherche des Sciences et Pharmacie	Isabelle	BRONCHART	N3R*, R3P*, R3S*, V2*, R4WA, R4YA, R4ZG, R4ZM
Service FOCAL	Adelaïde	CHEVESSIER	F2*, N3F*
	Elena	WACHEUX	
Service Bibliothèques et Archives	Caroline	SEBILLET	I2*, N3I*

- L'article 15 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Angéla Altes-Mathieu pour le centre financier Z4CH, en lieu et place du centre financier Z3C, pour els actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Fait à Tours, le 15 mai 2025

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 15/05/2025 Transmise au Recteur le : 15/05/2025

Article 36

A compter du 26 mai 2025, le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à M. Germain ROUSSEAU en lieu et place de M. Christian GAUJAC pour les centres financiers K2 et N3K, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Fait à Tours, le 27 mai 2025

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 27/05/2025 Transmise au Recteur le : 27/05/2025

Article 37

A compter du 21 août 2025, le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Emily ROSENFELD, Directrice adjointe de la Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité et Sûreté en cas d'absence et d'empêche de M. David SAVY pour les centres financiers Z4CB, Z4CN, Q4AE, Q4AC et N3Z, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

A compter du 21 août 2025, l'Article 24 est modifié, délégation permanente est confiée à Emily ROSENFELD, directrice adjointe de la Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité et Sûreté, en cas d'absence et d'empêche de M. David SAVY, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

A compter du 21 août 2025, l'article 7 est modifié, délégation permanente de signature est confiée aux personnes nommément désignées pour les accusés-réception des recours et demandes délivrés sur le fondement des articles L. 112-2 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

Fait à Tours, le 21 août 2025

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 21/08/2025 Transmise au Recteur le : 21/08/2025

Article 38

A compter du 4 septembre 2025 :

- le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Lucie BARBIER-FAZILLEAU, Directrice de la Direction de la Formation pour les centres financiers Z4CB, Z4CG, X_ZPRM_01 et X_PRO3_01, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

- le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Emmanuelle FARGUES, Directrice de la Direction de la Transition Ecologique et Responsabilité Sociale pour les centres financiers Z4CI - Z4CK et Z4CB, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

- l'article 13 est modifié, délégation permanente de signature est donnée à Lucie BARBIER-FAZILLEAU, directrice de la formation pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

- l'article 21 est modifié, délégation permanente de signature est donnée à Emmanuelle FARGUES, directrice de la Transition Ecologique et de la Responsabilité Sociale, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Audrey BODIN, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

- le tableau produit à l'Article 9 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à M. Sylvain RIVIERE en lieu et place de Vanessa YSABELLE, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

- le tableau produit à l'Article 9 est modifié, le centre financier V2* étant remplacé par le centre financier X2*.

- le tableau produit à l'Article 11 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à M. Sylvain RIVIERE en lieu et place de Vanessa YSABELLE, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

- l'article 12 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à M. Sylvain RIVIERE en lieu et place de Vanessa YSABELLE, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Fait à Tours, le 04 septembre 2025

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 04/09/2025 Transmise au Recteur le : 04/09/2025

Article 39

A compter du 19 septembre 2025, le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Marie-Pierre BAYLOCQ-SASSOUBRE, directrice du CUEFFEE, en lieu et place de M. Germain ROUSSEAU pour les centres financiers K2 et N3K, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

A compter de la même date, le tableau produit à l'article 4 est modifié, la délégation de signature de Mme Christine INCHAUSPE pour la Mission Egalité étant abrogée.

Fait à Tours, le 16 septembre 2025

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 16/09/2025 Transmise au Recteur le : 16/09/2025

Article 40

A compter du 25 septembre 2025 :

- le tableau produit à l'Article 4 est modifié, les eOTP X_ZPRM_01 et X_PRO3_01 étant supprimés pour la Direction de la formation ;
- le tableau produit à l'article 4 est modifié, le centre financier Z4CN étant supprimé pour la Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité et Sûreté ;
- le tableau produit à l'article 4 est modifié, les centres financiers Z4CN, N3Z étant attribués à de la Médecine de prévention en lieu et place du Z4CJ.

Fait à Tours, le 26 septembre 2025

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 26/09/2025 Transmise au Recteur le : 26/09/2025

Article 41

A compter du 06 janvier 2026, le tableau produit à l'Article 4 est modifié comme suit :

- délégation permanente de signature est confiée à Mme Emily ROSENFELD, directrice de la Direction de la Logistique, Sécurité, Sureté, en lieu et place de M. David SAVY pour les centres financiers Z4CJ, Z4CB Q4AE Q4AC (Q_MENA_01), pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- délégation permanente de signature est confiée à Mme Anne LE SEAC'H, directrice de la Direction de l'Appui au Pilotage et à la Qualité, pour le centre financier Z4CB, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- délégation permanente de signature est confiée à M. David SAVY, responsable du service de Prévention au travail, pour les centres financiers Z4CO, Z4CB, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- le tableau produit à l'article 4 est modifié, les centres financiers Z4CN, Z4CB étant attribués à la Médecine de prévention en lieu et place du Z4CN, N3Z.

A compter du 06 janvier 2026, l'Article 24 est abrogé et remplacé comme suit :

« Délégation permanente de signature est confiée à Emily ROSENFELD, Directrice de la Direction, Logistique, Sécurité et Sûreté et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Vincent BUON, Responsable sûreté, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université de Tours, et dans la limite de ses attributions et compétences :

- Les contrats de location de matériels ;
- Les cartes grises des véhicules. »

A compter du 06 janvier, un XIII intitulé « Service de Prévention au travail » est créé comportant un nouvel Article 25 abrogeant l'ancien et rédigé comme suit :

« Délégation permanente de signature est confiée à David SAVY, Responsable du service de Prévention au Travail, et en cas d'empêchement Mme Caroline JACQUES, conseillère adjointe, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université de Tours, et dans la limite de ses attributions et compétences :

- Les plans de prévention ;
- Les permis de feu ;
- Les habilitations électriques ;
- Les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité ;
- Les Dossiers OGM
- Les déclarations de profession relatives à l'achat d'alcool aux fins d'enseignement et de recherche ;
- Les documents relatifs aux autorisations de détenir et manipuler les radio-éléments et les documents s'y rattachant
- Les déclarations relatives à la certification CERTIBIOCIDE. «

Fait à Tours, le 06 janvier 2026

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 06/01/2026 Transmise au Recteur le : 06/01/2026

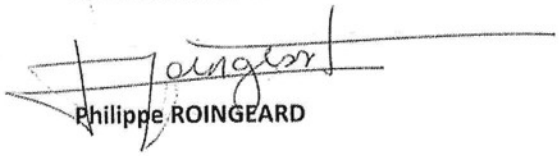
Article 42

A compter du 10 février 2026 :

- le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Jean-Philippe LETOURNEUR pour les centres financiers Z4CB et Z4CL en lieu et place du Z4BI pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article;
- le tableau produit à l'article 9 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à pour Véronique AUDITEAU et Vincent ROBERT pour les centres financiers F* et N3F*pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;

Fait à Tours, le 10 février 20226

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 10/02/2026 Transmise au Recteur le : 10/02/2026

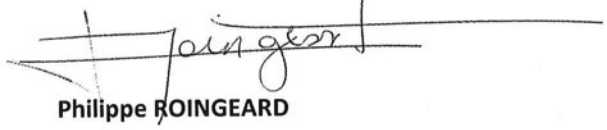
Article 42

A compter du 10 février 2026 :

- le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Jean-Philippe LETOURNEUR pour les centres financiers Z4CB et Z4CL en lieu et place du Z4BI pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article;
- le tableau produit à l'article 9 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à pour Véronique AUDITEAU et Vincent ROBERT pour les centres financiers F* et N3F*pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;

Fait à Tours, le 10 février 2026

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 10/02/2026 Transmise au Recteur le : 10/02/2026

Article 43

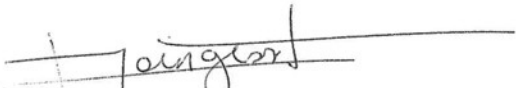
A compter du 16 février 2026 :

- le tableau produit à l'article 9 est modifié, Adélaïde CHEVASSIER étant désormais rattachée aux services centraux et formation continue ;
- le tableau produit à l'article 9 est modifié, Julien AURY et Stéphanie GOUBIN étant désormais rattachés au service de l'immobilier ;

Le périmètre des délégations des personnes mentionnées n'est pas modifié.

Fait à Tours, le 16 février 2026

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 16/02/2026 Transmise au Recteur le : 16/02/2026

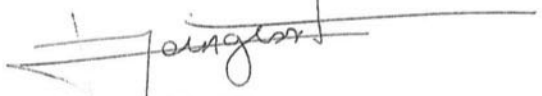
Article 44

A compter du 04 mai 2026 :

- le tableau produit à l'article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Aurore LEROY pour le centre financier Z4CB pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- le tableau produit à l'article 9 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Véronique AUDITEAU pour le centre financier Q1* pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Fait à Tours, le 04 mai 2026

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

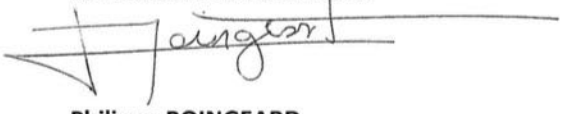
Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 04/05/2026 Transmise au Recteur le : 04/05/2026

Article 45

A compter du 11 mai 2026, le tableau produit à l'article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Fabien LANDES, en qualité de responsable de l'antenne technique de l'immobilier Grandmont, pour les centres financiers Q3C et Z4CB pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article.

Fait à Tours, le 11 mai 2026

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 11/05/2026 Transmise au Recteur le : 11/05/2026

Article 46

A compter du 24 juin 2026, l'article 1 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Pierre Gabette, en qualité de Directeur général des services, pour signer les décisions d'autorisation d'accès en ZRR (zones à régime restrictif).

Fait à Tours, le 24 juin 2026

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 24/06/2026 Transmise au Recteur le : 24/06/2026

Article 47

A compter du 29 juin 2026 :

- le tableau produit à l'article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Sandrine DAVEAU, en qualité de responsable de la vie étudiante, pour les centres financiers V3B, V3F, Z4CB et N3V pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- l'article 16 est modifié, délégation de signature est donnée à Sandrine DAVEAU, en qualité de responsable de la vie étudiante en cas d'absence ou d'empêchement de Stéphanie PICAULT, directrice de la vie étudiante et de campus, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article

Fait à Tours, le 29 juin 2026

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 29/06/2026 Transmise au Recteur le : 29/06/2026

Article 48

A compter du 01 septembre 2026 :

- le tableau produit à l'article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Gwenola LAVEIX, en qualité de responsable administrative du Service de santé étudiante, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- l'article 18 est modifié, délégation de signature est confiée à Gwenola LAVEIX, en qualité de responsable administrative du Service de santé étudiante en cas d'absence ou d'empêchement de Emilie ARNAULT, directrice Service de santé étudiante, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article
- le tableau produit à l'article 6 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Ingrid JOUBERT, pour le centre financier Z4CF pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article ;
- l'article 9 rédigé ainsi :

« Délégation permanente de signature est donnée aux responsables d'antennes financières de composante nommément désignés dans le tableau mentionné ci-après à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions, les pièces relatives à la certification du service fait, dans les centres financiers suivants «

Est modifié comme suit :

« Délégation permanente de signature est donnée aux agents d'antennes financières de composante nommément désignés dans le tableau mentionné ci-après à l'effet de signer, au nom du président de l'université de Tours, à défaut de délégation de signature concurrente et dans la limite de leurs attributions, les pièces relatives à la certification du service fait, dans les centres financiers suivants. » ;

Fait à Tours, le 01 septembre 2026

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 01/09/2026 Transmise au Recteur le : 01/09/2026

Article 49

A compter du 07 septembre 2026 :

- le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Hanan EL KHADIR, directrice du CUEFFEE, en lieu et place de Mme Marie-Pierre BAYLOCQ-SASSOUBRE, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article
- le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Cécile THOMAS, responsable du service culturel, en lieu et place de Mme Béatrice BOILLOT, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article

Fait à Tours, le 07 septembre 2026

Le Président de l'Université

Philippe ROINGEARD

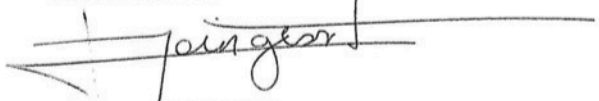
Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 07/09/2026 Transmise au Recteur le : 07/09/2026

Article 50

A compter du 14 septembre 2026, le tableau produit à l'Article 6 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Mme Laurence VENIANT, en lieu et place de M. Philippe DEREUDDRE, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article

Fait à Tours, le 15 septembre 2026

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

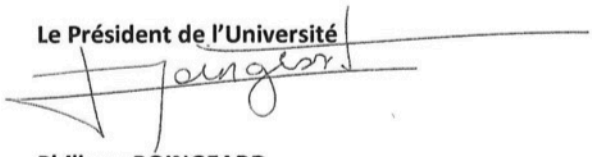
Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 15/09/2026 Transmise au Recteur le : 15/09/2026

Article 51

A compter du 06 novembre 2026, le tableau produit à l'Article 4 est modifié, délégation permanente de signature est confiée à Thomas ROBERT, pour les actes et dans les conditions mentionnés à ce même article

Fait à Tours, le 06 novembre 2026

Le Président de l'Université



Philippe ROINGEARD

Classée au registre des délégations du recueil des actes, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques et du patrimoine	Décision publiée sur le site internet de l'université le : 06/11/2026 Transmise au Recteur le : 06/11/2026